

BTS Analyses de Biologie Médicale

Note à destination des Maîtres de stages en milieu professionnel

1. Objectifs

1.1. Connaissance du milieu professionnel

Le futur technicien doit appréhender au cours de ses périodes de stage les différents types d'organisation du travail au laboratoire. Cette approche concerne aussi bien les laboratoires de ville que les laboratoires hospitaliers (ou structures équivalentes en établissement de santé). L'étude de l'organisation du travail nécessite de bien connaître les pratiques quotidiennes au laboratoire. Celles-ci regroupent l'accueil du patient, la réalisation ou la réception du prélèvement, l'enregistrement des dossiers, les étapes de la réalisation technique des analyses, le travail de routine et les démarches qualité mises en oeuvre tout au long du cheminement.

Dans le même temps, les stages visent d'une part à donner une formation d'une grande polyvalence et d'autre part à permettre la mise en oeuvre de techniques particulières au sein de plateaux techniques spécialisés.

1.2. Consolidation des savoirs et savoir-faire

Les périodes de stage doivent permettre aux étudiants :

- d'appliquer et compléter les connaissances et savoir-faire acquis en établissement de formation en tenant compte des spécificités du contexte,
- d'effectuer un travail difficilement réalisable en établissement de formation pour différentes raisons : coût du matériel et des réactifs, sécurité, prélèvements ou micro-organismes peu fréquents.

2. Déroulement des stages

2-1- Modalités d'organisation

La durée totale des stages est de **douze semaines**.

Le stage de première année d'une durée de six ou sept semaines débute fin mai. Un seul terrain de stage est exploré.

Le stage de seconde année, d'une durée de cinq ou six semaines, est effectué au cours du deuxième trimestre. Une semaine est obligatoirement prise sur le temps des vacances scolaires d'hiver de préférence.

Les candidats redoublant leur seconde année sont tenus de refaire ce stage.

2-2- Encadrement du stagiaire

Le maître de stage a la responsabilité de la formation du stagiaire. Un professeur tuteur est chargé d'assurer le suivi et l'accompagnement de chaque étudiant pendant ses différents stages.

Si la recherche d'un terrain de stage est de la responsabilité de chaque étudiant, le professeur tuteur vérifie la complémentarité des deux périodes de formation. Il est ainsi le garant du respect des contenus de la formation en étroite collaboration avec les maîtres de stage.

3. Evaluation des stages

L'évaluation des stages à partir des grilles d'évaluation renseignées conjointement par le professeur tuteur et le maître de stage conduit à une proposition de note prise en compte dans la note finale de l'épreuve E6 : soutenance de rapport. (0,25 pour chacun des deux stages)

4. La soutenance du rapport de stage

L'épreuve consiste en une soutenance orale prenant appui sur le rapport écrit qui sera lui-même évalué.

Le travail effectué dans le cadre de la problématique retenue, les résultats obtenus, les conclusions et les prolongements à envisager sont présentés au cours d'un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Les candidats devront avoir obtenu l'autorisation de leur responsable de stage d'utiliser les informations publiées dans leur rapport écrit. Il sera en outre rappelé que cette épreuve ne saurait les libérer de l'obligation de respecter la confidentialité.

Le jury est composé de trois examinateurs : un professeur de Biochimie Génie biologique extérieur à l'établissement de formation, un professionnel de laboratoire autre que le laboratoire d'accueil, un professeur de français non impliqué dans la formation de l'étudiant.

La répartition des coefficients est la suivante :
évaluation des stages: coefficient 0,5
rapport écrit : coefficient 0,5
présentation orale (exposé 20 minutes, entretien 25 minutes) : coefficient 2.

*